

**SHELL RETINAX GREASE EP 2**

Type de produit : Graisse multifonctionnelle pour véhicule de transport routier, engins de travaux publics et matériels agricoles

INDICATION SUR LES DANGERS	PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES	PREMIERS SECOURS
Effets néfastes sur la santé Pas de danger particulier dans des conditions normales d'utilisation. Une exposition prolongée ou répétée peut entraîner une dermatite. La graisse usagée peut contenir des impuretés nocives. Dangers physico-chimiques Non classé comme inflammable mais peut brûler. Dangers pour l'environnement : Non classé comme dangereux pour l'environnement.	<i>Etat physique</i> : Semi-solide à T° ambiante <i>Couleur</i> : Brun clair <i>Odeur</i> : caractéristique de l'huile minérale <i>Tension de vapeur</i> : <0,5 Pa à 20°C <i>Densité</i> 900 kg/m³ à 15°C <i>PH</i> : données non disponibles <i>Point éclair</i> : >205°C (COC) <i>Limite supérieure d'inflammabilité</i> : 10% v/v <i>Limite inférieure d'inflammabilité</i> : 1% v/v <i>T° d'auto-inflammation probablement</i> >320°C <i>Solubilité dans l'eau</i> : négligeable <i>Densité de vapeur</i> >1 (Air = 1) <i>Coefficient de partage n-octanol/eau</i> pour l'Ethylène Glycol : log P>6	<u>Symptômes et effets secondaires</u> : Ne présente probablement pas de danger d'intoxication aigüe dans les conditions normales d'emploi. <u>Inhalation</u> : En cas d'étourdissement ou de nausées, emmener la personne à l'air frais. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin. <u>Contact avec la peau</u> : Retirer les vêtements souillés et nettoyer la peau à l'eau et au savon. Si l'irritation persiste, faire appel à un médecin. En cas d'utilisation d'appareil haute pression, il y a risque d'injection de produit sous la peau. En cas de blessure due à un jet haute pression, le blessé devra être envoyé immédiatement à l'hôpital. Prendre un avis médical même en absence de blessures apparentes. <u>Contact avec les yeux</u> : Rincer l'oeil avec de grandes quantités d'eau. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin ou hospitaliser. <u>Ingestion</u> : Rincer la bouche à l'eau et faire appel à un médecin. Ne pas faire vomir. <u>Conseils au médecin</u> : Traiter selon les symptômes. L'aspiration du produit dans les poumons peut entraîner une pneumonie chimique. Une exposition prolongée ou répétée peut entraîner une dermatite. Les blessures dues à un jet haute pression exigent une intervention chirurgicale rapide et probablement l'administration de stéroïde, afin de minimiser les dommages aux tissus et la perte de fonction.
EQUIPEMENT DE PROTECTION		
 <u>Mesures d'ordre technique</u> : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.		
MANIPULATION / STOCKAGE	MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE	MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE
<u>MANIPULATION</u> Utiliser une ventilation locale s'il y a risque d'inhalation de vapeurs, brouillards ou aérosols. Eviter les contacts répétés ou prolongés avec la peau. Lors de la manipulation de produits stockés dans des barils, des chaussures ou bottes de sécurité ainsi qu'un équipement de manutention approprié doivent être utilisés. <u>STOCKAGE</u> Conserver dans un endroit frais, sec et bien aéré. Utiliser des récipients correctement étiquetés et susceptibles d'être hermétiquement fermés. Conserver à l'écart des rayons solaires, sources de chaleur et oxydants puissants. T° de stockage : entre 0° et 50°C. Matériaux recommandés : pour les conteneurs ou leur revêtements, acier doux ou polyéthylène haute densité	<u>Dangers spécifiques</u> : La combustion est susceptible de provoquer un mélange complexe de particules en suspensions dans l'air et de gaz, comprenant du monoxyde de carbone et des composés organiques et inorganiques non identifiés. <u>Moyens d'extinction appropriés</u> : Mousse et poudre chimique sèche. Recourir au dioxyde de carbone, au sable ou à la terre uniquement pour les incendies limités. <u>Moyens d'extinction déconseillés</u> : Eau en jet. Evitez l'utilisation des extincteurs au Halon par respect pour l'environnement. <u>Protection des intervenants</u> : Le port d'un équipement de protection approprié, y compris un masque respiratoire, est obligatoire pour s'approcher d'un feu dans un espace confiné.	<u>Précautions individuelles</u> : Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. <u>Précautions environnementales</u> : Empêcher tout écoulement dans les égouts, les fossés ou les rivières. Informer les autorités locales si cette situation ne peut être empêchée. <u>Méthodes de nettoyage</u> : <u>Petits déversements</u> Récupérer dans un récipient approprié, portant une indication claire, pour une élimination ou une récupération conforme aux réglementations. <u>Grands déversements accidentels</u> : Comme pour les petits épandages.



SHELL RETINAX EP

Graisse multifonctionnelle pour véhicules de transport routier, engins de travaux publics et matériels agricoles

EPAISSISSANT	GRADE NLGI	VISCOSITE HUILE DE BASE		PROPRIETE EP	RESISTANCE A L'EAU
Lithium	2 & 3	40°C	100°C	✓✓	✓✓
		196	16		
		mm ² /s	mm ² /s		

SHELL RETINAX EP est une graisse multifonctionnelle extrême pression basée sur un mélange d'huiles minérales hautement raffinées dont l'additivation permet le graissage de la plupart des organes des matériels roulants.

Applications

SHELL RETINAX EP est parfaitement adaptée au graissage des châssis et de toutes les articulations. Elle peut également s'appliquer dans les roulements.

En particulier :

- moyeux de roues ;
- joints universels ;
- roulements de pompes à eau ;
- roulements d'alternateurs ;
- câbles et tringleries ;
- pivots ;
- brides de ressorts ;
- joints de suspensions ;
- joints de transmissions et de directions,

dans les véhicules de transport routier, les engins de travaux publics et le matériel agricole.

SHELL RETINAX EP3 convient parfaitement au graissage des moyeux de roues.

**SHELL RETINAX EP est utilisable
entre :
-25 °C et + 130 °C
et peut tolérer des pointes de +150 °C.**

Avantages

• Excellente résistance à la charge

SHELL RETINAX EP contient une combinaison particulière d'additifs extrême-pression qui lui permet de supporter des chocs et des fortes charges sans rupture du film lubrifiant.

• Très bonnes propriétés d'écoulement à basse température

Du fait de la présence d'huile naphthénique SHELL RETINAX EP conserve ses propriétés d'écoulement à basse température (pompabilité).

• Grande résistance à l'eau

SHELL RETINAX EP offre une protection efficace contre la corrosion. De plus elle résiste très bien au délavage par l'eau.

• Bonne stabilité mécanique

La consistance de SHELL RETINAX EP ne varie pas dans les intervalles de graissage prévus. La tendance au coulage est en particulier limitée.

**Conseils**

Pour des conseils sur les applications non mentionnées dans cette fiche, veuillez contacter votre interlocuteur Shell.

Protection de l'environnement

Remettre les huiles et graisses usagées à un collecteur agréé. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec les huiles ou graisses usagées

Caractéristiques

Shell Retinax	EP	EP
Consistance NLGI	2	3
Couleur	Marron foncé	Marron foncé
Type de Savon	Lithium	Lithium
Huile de Base (type)	Mineral	Mineral
Viscosité à 40°C cSt 100°C cSt (IP 71/ASTM-D445)	190 15	190 15
Point de Goûte °C (IP 322/ASTM-D566-76)	180	180
Pénétration Non travaillée à 25°C 0.1 mm (IP 50/ASTM-D217)	270	240

Ces valeurs types sont données à titre indicatif.

Hygiène et sécurité

SHELL RETINAX EP, utilisée suivant nos recommandations et dans le respect des consignes de sécurité ne présente pas de danger pour la santé. Les mesures d'hygiène et de sécurité ainsi que les précautions à prendre dans ses emplois habituels sont mentionnés sur la FICHE DE DONNEES DE SECURITE qui peut être obtenue sur simple demande par l'intermédiaire du Minitel. n° vert: 08 36 05 13 01 (accès gratuit, 24h/24).

09/03

Fiche de données de sécurité

Shell Retinax Grease EP 2

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Code du produit 001A0400
No. Infosafe ACJNL FR/fre/fra/C
Date d'émission 19/03/2005
Type du produit Graisse pour l'automobile et l'industrie.

Autres noms **NOM** **CODE**
 Shell Retinax Grease EP 2 140000007051

Fournisseur **Numéro de téléphone**
 Société des Pétroles Shell **Numéro de téléphone / Télécopie**
 Les Portes de la Défense
 307, rue d'Estienne d'Orves
 92708 Colombes Cedex
 France
 Tel:01 57 60 61 00 Fax:01 57 60 62 99

N° d'appel d'urgence

- 1) SHELL (en France - 24 h/24) : +33 4 42 74 51 15.
- 2) CENTRES ANTI-POISON
 +33 1 40 05 48 48 - Hopital Fernand WIDAL.200, rue du Faubourg Saint-Denis - 75475 PARIS Cedex 10.
 +33 4 72 11 75 84 - Hopital EDOUARD HERRIOT. 5, place d'Arsonval - 69437 LYON Cedex 3.
 +33 4 91 75 25 25 - Hopital SALVATOR. 249, boulevard Sainte-Marguerite - 13274 MARSEILLE Cedex 9.
- 3) ORFILA: +33 1 45 42 59 59.

2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Description de la préparation

Lubrifiant contenant des huiles minérales sévèrement raffinées et des additifs. L'huile minérale sévèrement raffinée contient moins de 3 % en masse d'extrait DMSO selon IP 346.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification européenne

Non classé comme dangereux selon les critères CE.

Effets néfastes sur la santé

Pas de danger particulier dans des conditions normales d'utilisation. Une exposition prolongée ou répétée peut entraîner une dermatite. La graisse usagée peut contenir des impuretés nocives.

Dangers physico-chimiques

Non classé comme inflammable, mais peut brûler.



Dangers pour l'environnement

Non classé comme dangereux pour l'environnement.

4. PREMIERS SECOURS

Symptômes et effets secondaires

Ne présente probablement pas de danger d'intoxication aiguë dans les conditions normales d'emploi.

Inhalation

En cas d'étourdissement ou de nausées, emmener la personne à l'air frais. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.

Peau

Retirer les vêtements souillés et nettoyer la peau à l'eau et au savon. Si l'irritation persiste, faire appel à un médecin. En cas d'utilisation d'appareil de haute pression, il y a un risque d'injection de produit sous la peau. En cas de blessure due à un jet haute pression, le blessé devra être envoyé immédiatement à l'hôpital. Prendre un avis médical même en l'absence de blessures apparentes.

Contact avec les yeux

Rincer l'œil avec de grandes quantités d'eau. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin ou hospitaliser.

Ingestion

Rincer la bouche à l'eau et faire appel à un médecin. Ne pas faire vomir.

Conseil(s) au médecin

Traiter selon les symptômes. L'aspiration du produit dans les poumons peut entraîner une pneumonie chimique. Une exposition prolongée ou répétée peut entraîner une dermatite. Les blessures dues à un jet haute pression exigent une intervention chirurgicale rapide et probablement l'administration de stéroïde, afin de minimiser les dommages aux tissus et la perte de fonction.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Dangers spécifiques

La combustion est susceptible de provoquer un mélange complexe de particules en suspension dans l'air et de gaz, comprenant du monoxyde de carbone et des composés organiques et inorganiques non identifiés.

Moyens d'extinction appropriés

Mousse et poudre chimique sèche. Recourir au dioxyde de carbone, au sable ou à la terre uniquement pour les incendies limités.

Moyens d'extinction déconseillés

Eau en jet. Évitez l'utilisation des extincteurs au Halon par respect pour l'environnement.

Équipement de protection

Le port d'un équipement de protection approprié, y compris un masque respiratoire, est obligatoire pour s'approcher d'un feu dans un espace confiné.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

Éviter les contacts avec la peau et les yeux. Gants en PVC, Néoprène ou caoutchouc nitrile. Bottes de sécurité en caoutchouc montant au genou, veste et pantalon en PVC. Porter des lunettes de sécurité ou un masque couvrant tout le visage en cas de risque d'éclaboussures.

Précautions environnementales

Empêcher tout écoulement dans les égouts, les fossés ou les rivières.



. Informer les autorités locales si cette situation ne peut être empêchée.

Méthodes de nettoyage - petits déversements

récupérer dans un récipient approprié, portant une indication claire, pour une élimination ou une récupération conforme aux réglementations.

Méthodes de nettoyage - Grands déversements accidentels

comme pour les petits épandages.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Utiliser une ventilation locale s'il y a un risque d'inhalation de vapeurs, brouillards ou aérosols. Éviter les contacts répétés ou prolongés avec la peau. Lors de la manipulation de produits stockés dans des barils, des chaussures ou bottes de sécurité ainsi qu'un équipement de manutention approprié doivent être utilisés. Ne rien renverser. Les chiffons, papiers et autres matériaux utilisés pour absorber les épandages présentent un danger d'incendie. Éviter leur accumulation en les éliminant immédiatement et en toute sécurité. Outre les recommandations spécifiques pour la maîtrise des risques pour la santé, la sécurité et l'environnement, une étude de risques doit être réalisée pour déterminer les contrôles appropriés aux conditions d'emploi locales.

Stockage

Conserver dans un endroit frais, sec et bien aéré. Utiliser des récipients correctement étiquetés et susceptibles d'être hermétiquement fermés. Conserver à l'écart des rayons solaires, sources de chaleur et oxydants puissants.

Températures de stockage

Au minimum 0°C. Au maximum 50°C.

Matériaux recommandés

Pour les conteneurs ou leur revêtement, utiliser de l'acier doux ou du polyéthylène haute densité.

Matériaux inappropriés

Éviter le PVC pour les conteneurs ou leur revêtement.

Autres informations

Ne pas exposer les conteneurs en polyéthylène à de fortes températures en raison des risques de déformation.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition

Substance	Réglementation	Durée d'exposition	Limite d'exposition	Unités	Notes
Huile minérale (brouillard)	ACGIH	Temps, moyenne pondérée	5	mg/m3	
	ACGIH	LECT (Limite d'exposition à court terme)	10	mg/m3	

ACGIH

ACGIH Valeurs limites d'exposition professionnelle.

Autres informations sur l'exposition

Du fait de la consistance semi-solide du produit, la formation de brouillards ou de poussières est peu probable.

Contrôles d'exposition, protection personnelle

Utiliser une ventilation locale s'il y a un risque d'inhalation de vapeurs, brouillards ou aérosols.



Protection du système respiratoire

Si les brouillards d'huile ne peuvent être contrôlés, un appareil respiratoire muni d'une cartouche pour vapeurs organiques combiné à un pré-filtre à particules sera utilisé.

Protection des mains

Gants en PVC ou en caoutchouc nitrile.

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité ou un écran facial en cas de risque d'éclaboussures.

Protection du corps

Limiter toute forme de contact avec la peau. Porter une combinaison et des chaussures à semelles résistant aux huiles. Laver régulièrement les vêtements de travail et les sous-vêtements.

Contrôles d'exposition de l'environnement

Minimiser les rejets dans l'environnement. Une étude environnementale doit être réalisée pour assurer la conformité avec la réglementation locale.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Couleur	Brun clair.
État physique	Semi-solide à température ambiante.
Odeur	Caractéristique de l'huile minérale.
Valeur du pH	Données non disponibles.
Tension de vapeur	<0,5 Pa à 20°C (basé sur l'huile minérale).
Point d'ébullition initial	Donnée non disponible.
Solubilité dans l'eau	Négligeable.
Densité	900 kg/m ³ à 15°C.
Point d'éclair	>205°C (COC).
Limite supérieure d'inflammabilité	10 % v/v (typique) (basé sur l'huile minérale).
Limite inférieure d'inflammabilité	1 % v/v (typique) (basé sur l'huile minérale).
Température d'auto-inflammation	Probablement > 320°C.
Viscosité cinématique	Non applicable.
Taux d'évaporation	Donnée non disponible.
Densité de vapeur (Air = 1)	Supérieure à 1.
Coefficient de partage octanol-1/eau	log Pow probablement supérieur à 6.
Point de goutte	180°C ASTM D-566.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité

Stable.

Conditions à éviter

Températures extrêmes et rayons directs du soleil.

Matières à éviter

Agents oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux

Il ne devrait pas se former de produit de décomposition dangereux durant un stockage normal.



11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Base d'évaluation

Les données toxicologiques n'ont pas été déterminées spécifiquement pour ce produit. Les renseignements fournis sont basés sur la connaissance des composants et la toxicologie de produits similaires.

Toxicité aiguë - orale

DL50 probablement > 2000 mg/kg.

Toxicité aiguë - voie cutanée

DL50 probablement > 2000 mg/kg.

Toxicité aiguë - par inhalation

Considéré comme non dangereux en cas d'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.

Irritation oculaire

Probablement légèrement irritant.

Irritation cutanée

Probablement légèrement irritant.

Irritation respiratoire

Si des vapeurs sont inhalées, une légère irritation des voies respiratoires peut se produire.

Sensibilisation de la peau

Probablement non sensibilisant pour la peau.

Propriétés cancérogènes

Le produit est constitué d'huiles minérales de type non cancérogène d'après des études réalisées sur l'animal, par application locale sur la peau. Les autres composants ne sont pas connus pour être associés à des effets cancérogènes.

Propriétés mutagènes

N'est pas considéré comme présentant un risque mutagène.

Toxicité pour la reproduction

N'est pas considéré comme toxique pour la reproduction.

Autres informations

Des contacts excessifs et répétés avec des produits contenant des huiles minérales, en particulier à de hautes températures, peuvent provoquer un dégraissage de la peau. Ceci peut entraîner une irritation, voire une dermatite, en particulier lorsque l'hygiène personnelle est peu respectée. Minimiser les contacts avec la peau. L'injection de produit sous haute pression dans la peau peut entraîner une nécrose locale si le produit n'est pas chirurgicalement enlevé. Les huiles de graissage usagées peuvent contenir des impuretés nocives accumulées pendant l'utilisation. La concentration de telles impuretés dépend de l'utilisation de l'huile. Elles peuvent présenter des risques pour la santé et l'environnement lors de l'élimination. TOUTES les huiles de graissage usagées doivent être manipulées avec précaution et tout contact avec la peau doit être évité au maximum.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Base d'évaluation

Les données écotoxicologiques n'ont pas été déterminées spécifiquement pour ce produit. Les informations fournies se basent sur une connaissance des composants et l'écotoxicologie de produits semblables.

Mobilité

Semi-solide dans la plupart des conditions dans l'environnement. Flotte sur l'eau. S'il entre en contact avec le sol, il s'adsorbe sur les particules du sol.



Persistence / Dégradabilité

Probablement non facilement biodégradable. Les composants principaux sont probablement intrinsèquement biodégradables, mais le produit contient des composants qui peuvent persister dans l'environnement.

Bioaccumulation

Contient des composants potentiellement bioaccumulables.

Ecotoxicité

Mélange très peu soluble dans l'eau. Peut se déposer et engluier physiquement les organismes aquatiques. Ce produit est probablement pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques, LL/EL50 > 100 mg/l. (LL/EL50, exprimé comme la quantité nominale du produit requise pour préparer l'échantillon aqueux.).

Autres effets néfastes

On ne suspecte ni potentiel de destruction de la couche d'ozone, ni potentiel de création photochimique d'ozone, ni potentiel d'effet de serre pour ce produit.

Le produit est un mélange de composants non volatils qui ne sont pas susceptibles de se dégager dans l'air en quantité significative.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Élimination des déchets

Récupérer dans un récipient approprié, portant une indication claire, pour une élimination ou une récupération conforme aux réglementations. La compétence de l'entreprise contractante en matière d'élimination de ce type de produits doit être vérifiée préalablement. Ne pas polluer le sol, l'eau ou l'environnement avec le déchet de produit.

Élimination du produit

Comme pour les déchets.

Élimination des emballages

Recycler ou éliminer en conformité avec la législation en vigueur, en faisant appel à une entreprise agréée.

Code européen des déchets

12 01 12 déchets de cires et graisses.

La classification des déchets est toujours de la responsabilité de l'utilisateur final.

Réglementations nationales et locales

Réglementation du déversement des huiles et lubrifiants dans les eaux superficielles, souterraines et de mer :

- Décrets n° 73-218 du 23.02.1973 et n° 77-254 du 08.03.1977, circulaires du 14.01.1977 et 04.11.1980

Réglementation relative aux déchets :

- Loi n° 75-633 du 15.07.75 et décret n° 77-914 du 19.08.77; décret n° 79-981 du 21.11.79 modifié par le décret n° 85-387 du 29.03.85, et les décrets n° 89-192 du 24.03.1989 et 89-648 du 31.08.1989, portant réglementation de la récupération des huiles usagées

- Loi n° 88-1261 du 30.12.1988; décret n° 90-267 du 23.03.1990 relatif à l'importation, à l'exportation et au transit des déchets générateurs de nuisances

- Loi n° 92-646 du 13.07.1992, relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux

Arrêté du 02.02.98 relatif aux prélèvements et à la consommation d'eau ainsi qu'aux émissions de toute nature des installations classées

Décret n° 2002-540 du 18.04.02 relatif à la classification des déchets.



LES AU TRANSPORT

sport

t des marchandises selon les classifications ADR/RID, IMO et IATA/ICAO.

DACI

MENTAIRES

Pas de symbole.

Non applicable.

Non applicable.

Tous les composants sont répertoriés (ou sont des polymères exemptés).

Tous les constituants sont répertoriés.

.461-6, annexe A, No. 601.

médicale spéciale: Article R.241-50, arrêté

des maladies professionnelles: 36.

ponible sur demande pour les professionnels.

ro de version a été remis à zéro.

es Dangereuses.

ons Dangereuses.

é données de sécurité.

cation and labelling of petroleum substances according to the EU dangerous

mental Classification of Petroleum Substances - Summary Data and

aspects of lubricants.



14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Informations relatives au transport**

Non dangereux pour le transport des marchandises selon les classifications ADR/RID, IMO et IATA/ICAO.

Classe de danger ADR/RID

AUCUNE ALLOUÉE

Groupe d'emballage ADR/RID

AUCUNE ALLOUÉE

Classe de danger IMDG

AUCUNE ALLOUÉE

Groupe d'emballage IMDG

AUCUNE ALLOUÉE

Classe de danger IATA/OACI

AUCUNE ALLOUÉE

Groupe d'emballage de IATA/OACI

AUCUNE ALLOUÉE

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Symboles européens	Pas de symbole.
Phrase(s) de risque CE	Non applicable.
Conseil(s) de prudence CE	Non applicable.
Numéro d'EINECS (Inventaire européen des substances chimiques commerciales connues)	Tous les composants sont répertoriés (ou sont des polymères exemptés).
TSCA (USA)	Tous les constituants sont répertoriés.

Réglementation nationale

Code Sécurité sociale - Article L.461-6, annexe A, No. 601.

Code du Travail - Surveillance médicale spéciale: Article R.241-50, arrêté du 11.07.1977.

Code Sécurité sociale - Tableau des maladies professionnelles: 36.

Emballage et étiquetage

Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

16. AUTRES INFORMATIONS**Révisions principales**

Suite nouveau système le numéro de version a été remis à zéro.

Références

67/548/EEC - Directive Substances Dangereuses.

1999/45/EC - Directive Préparations Dangereuses.

91/155/EEC - Directive Fiches de données de sécurité.

Concawe Report 01/53 - Classification and labelling of petroleum substances according to the EU dangerous substances directive.

Concawe Report 01/54 - Environmental Classification of Petroleum Substances - Summary Data and Rationale

Concawe Report 05/87 - Health aspects of lubricants.



Restrictions

Ce produit ne doit pas être utilisé pour d'autres applications que celles mentionnées, sans avoir au préalable demandé l'avis des services techniques SHELL.

Numéro du service technique à contacter

01 57 60 61 00.

Information(s) complémentaire(s)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et ne décrivent le produit que pour des raisons d'hygiène, de sécurité et d'environnement. Elles ne constituent pas une garantie pour toute autre propriété spécifique du produit.

... Fin de FDS ...

